

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

de l'association Géfélépots

En tant que membre de l'association :

- Je soutiens celle-ci dans sa démarche de donner au plus grand nombre l'accès à des fruits et des légumes produits dans le respect de la charte de l'Agriculture Biologique¹. J'ai conscience que la quasi-totalité de ces fruits et légumes auxquels j'ai accès ne sont pas des produits de première main, mais bien des invendus de magasins bio.
- J'ai conscience de faire partie d'une association à but non lucratif, et qui n'a donc pas d'autre but que le partage des ressources en favorisant l'entraide et la convivialité dans un esprit d'équité et de confiance envers les autres adhérents, La revente des légumes en dehors du réseau de l'association ou pour mon profit personnel n'est donc pas autorisée.
- J'accepte l'idée de déterminer moi-même la participation financière dites « Prix Libre » que j'estime juste en fonction de mes moyens ainsi que de mon envie de voir l'association se développer. Toutefois afin de m'aider dans cette démarche, un “Prix Indicatif” peut m'être indiqué.
- Je suis au courant que l'association fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles sans qui je ne pourrais pas profiter de ces produits. J'accepte donc le principe du bénévolat au sein de l'association et, si le coeur m'en dit, je consacrerai également un peu de mon temps libre aux tâches essentielles pour le bon fonctionnement de l'association : trajets pour la récupération des légumes, tri-rangement à leur arrivée au local, tri des déchets, préparation de jus, rangements, etc. Je suis au courant de l'existence de commissions de travail sur des sujets divers : « Valorisation des produits », « Evénements », « Recherche et développement », « Médecines complémentaires et alternatives », etc. Je suis au courant que je suis le/la bienvenu(e) pour apporter ma contribution et mes compétences à ces commissions ainsi que pour créer des commissions qui répondent à mes attentes et qui soient en accord avec le but de l'association. Je sais donc qu'il m'est proposée de devenir “ACTEUR GEFELEPOTS” et je m'engage à songer le devenir.
- Je soutiens également l'association dans son action de transmission de savoirs et de réflexions qui conduisent à remettre en question certaines pratiques culinaires nous amenant à “cuisiner”, cuire ou assaisonner les aliments, alors que cela altère leurs qualités nutritives. Même si je ne suis pas tout à fait en accord, ou que je ne souhaite pas particulièrement aller vers ce genre de pratiques, je comprends que le fait de consommer des aliments crus, que l'on dit parfois “vivants”, peut me permettre d'aller vers une meilleure santé. Je comprend que de nombreux témoignages au sein de l'association (addictions, maladies graves, ...) mettent en lumière la pertinence d'une alimentation saine et de mode de transformation adaptés comme la préparation de jus par extraction à froid, le séchage à basse température, la lacto-fermentation, etc.
- j'assume l'entière responsabilité de ma propre consommation des produits issus des collectes et/ou de leurs transformations.

(1) L'agriculture biologique selon le Règlement de la Communauté Européenne (RCE 834/2007)

Principes généraux :

La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, ainsi que l'application de normes élevées en matière de bien-être animal.

Principes spécifiques : préserver et développer la vie et la fertilité naturelle des sols, leur stabilité et leur biodiversité, prévenir et combattre le tassement et l'érosion des sols et nourrir les végétaux principalement par l'écosystème du sol.

Plus d'infos : http://www.qualite-france.com/medias/_RCE+BI0+834+Consolide.pdf